



ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

Conseil interaméricain pour le développement intégré
(CIDI)



CINQUIÈME RÉUNION DES MINISTRES ET HAUTS FONCTIONNAIRES CHARGÉS DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

17 et 18 novembre 2022
Saint-Domingue, République dominicaine

OEA/Ser.K/XLVIII.5
CIDI/REMDES/doc.12/22
20 décembre 2022
Original : espagnol

RAPPORT FINAL DE LA CINQUIÈME RÉUNION DES MINISTRES ET HAUTS FONCTIONNAIRES CHARGÉS DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL (REMDES-V)

I. INTRODUCTION

La Cinquième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social (REMDES-V) s'est tenue les 17 et 18 novembre 2022 à Saint-Domingue en République dominicaine, pays qui a présenté son offre d'accueil lors de la Quatrième REMDES au Guatemala, en 2019.

Le processus préparatoire de la Cinquième REMDES a supposé la participation active de la Commission interaméricaine de développement social (CIDES) ainsi que de ses groupes de travail, de la troïka et des États membres de l'OEA réunis par le biais du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI), qui ont défini le slogan de la réunion « Renforcer la coopération continentale pour une reconstruction résiliente et un développement social durable dans les Amériques » et les thèmes qui seraient abordés en priorité lors de la réunion ministérielle. De plus, neuf réunions informelles ont été organisées entre juin et novembre 2022 concernant la négociation des documents principaux de la réunion, à savoir « Projet de Déclaration interaméricaine des priorités en matière de développement social » et « Projet de Plan d'action de la République dominicaine 2022 », ainsi qu'une réunion préparatoire formelle, qui s'est tenue en mode virtuel le 20 octobre 2022. Les thèmes examinés et les documents adoptés rassemblent les divers points de vue exprimés par les autorités du processus ministériel de développement social et par les autres États membres de l'OEA.

La Cinquième Réunion ministérielle triennale du développement social s'est avérée d'une pertinence capitale car elle a englobé des thèmes de priorité élevée pour le développement intégré de la région, tels que la pauvreté multidimensionnelle et les inégalités, la protection sociale et le marché du travail, les soins aux personnes et la prise en compte particulière des groupes de population en situation de vulnérabilité. Les thèmes examinés lors de la réunion sont essentiels pour faire avancer de manière décisive l'élaboration de politiques sociales innovantes, compatibles avec les conditions actuelles complexes, offrant ainsi une occasion unique de réunir les fonctionnaires chargés de la mission cruciale de formuler et de mettre en œuvre des politiques sociales afin de discuter, au-delà des priorités nationales, des modalités de coopération entre les pays, et ce, en vue de faire face aux défis communs et de trouver des solutions collectives.

II. PARTICIPANTS

La réunion a bénéficié de la participation des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social de 23 États membres de l'OEA. La liste des participants peut être consultée en cliquant sur le lien suivant : [Liste des participants à la REMDES-V, OEA.](#)

III. DÉROULEMENT DES TRAVAUX

La réunion ministérielle a bénéficié de services d'interprétation simultanée dans les quatre langues officielles de l'OEA (anglais, espagnol, français et portugais) et, conformément aux dispositions de l'article 20 du Règlement applicable aux réunions sectorielles et spécialisées au niveau ministériel et/ou des hauts fonctionnaires du Conseil interaméricain pour le développement intégré^{1/}, s'est déroulée par le biais d'une séance d'ouverture, de quatre séances plénières et d'une séance de clôture, lesquelles sont résumées ci-après.

La majeure partie des séances thématiques ont démarré par des exposés d'experts en la matière – universitaires et représentants d'organismes internationaux – qui ont fourni une analyse technique actualisée portant sur les thèmes convenus. Puis, les ministres et hauts fonctionnaires des pays participants ont partagé leurs expériences et pratiques prometteuses liées au thème examiné lors de la séance plénière correspondante, en identifiant les enseignements tirés et les défis de mise en œuvre rencontrés. Enfin, le Président de la Cinquième Réunion a ouvert un espace de dialogue au cours duquel les autorités ont eu la possibilité d'échanger des idées, commentaires et points de vue sur le thème objet des discussions.

A. Séance d'ouverture

Lors de la séance d'ouverture, sont intervenus M^{me} Maricarmen Plata, Secrétaire à l'accès et aux droits à l'équité, en tant que représentante de l'OEA, M. Francisco Antonio Peña Guaba, Coordonnateur général du Cabinet de la coordination des politiques sociales de la Présidence de la République dominicaine, et M. Luis Abinader, Président de la République dominicaine, en sa qualité de pays hôte de la Cinquième REMDES.

Pendant son intervention, M^{me} Plata a souligné que cette réunion ministérielle était fondamentale pour la région car elle constituait une occasion propice de réfléchir aux défis sociaux et de proposer des mesures communes contribuant à les surmonter. Ainsi, elle a indiqué que les exigences de la période actuelle confirmaient les limites de la politique sociale classique axée sur les effets résiduels de la politique économique, en soulignant la nécessité d'envisager un contrat social renouvelé qui requiert, peut-être plus que jamais dans l'histoire récente, la collaboration solidaire entre les États membres, encouragée lors de la Cinquième Réunion et dans les lignes d'action en découlant.

Pour sa part, M. Peña Guaba, a dressé un bilan des importants efforts déployés par le Gouvernement dominicain en réponse à la crise sanitaire en soulignant le rôle clé des organismes de développement social dans la protection des personnes, en particulier les plus vulnérables ; en partageant les mesures ayant permis à la République dominicaine de figurer parmi les pays présentant les meilleurs résultats en matière d'assistance et de reprise socioéconomique, et ce, en tirant parti de

-
1. **Article 20.** Chaque réunion sectorielle ou spécialisée du CIDI comporte une séance d'ouverture, les séances plénières nécessaires et une séance de clôture. De plus, le Président peut convoquer une séance préparatoire, laquelle aura le caractère d'une séance privée, lorsque des thèmes en suspens doivent encore être discutés. Les décisions prises lors de la séance préparatoire sont formalisées à la première séance plénière de la réunion. Lorsqu'il s'agit d'une réunion extraordinaire, on peut se passer de la séance d'ouverture.

l'utilisation des TIC ; en insistant sur la nécessité de progresser vers une plus grande adaptabilité et résilience du système de protection sociale face aux situations de crise ; et en soulignant en outre l'importance de ce type de réunions qu'encourage l'OEA, sachant qu'un pays ne peut pas se sortir seul de la crise actuelle et qu'il doit nécessairement établir des stratégies collectives.

La séance d'ouverture s'est achevée sur l'intervention du Président de la République dominicaine, M. Luis Abinader, qui a souligné le privilège dont jouissait notre région d'être la première au monde à avoir constitué un organisme régional, tel que l'OEA, dont la mission est d'encourager la coopération et le dialogue, quelles que soient les cultures, différences économiques et frontières géographiques, en promouvant ce type de forums propices à l'échange de possibilités d'amélioration des systèmes de protection sociale, grâce à un dialogue ouvert et coopératif, afin qu'ils constituent des instruments politiques réellement souples pour contribuer à la reprise, en gardant à l'esprit qu'il faut relever les défis à partir d'un multilatéralisme renouvelé.

L'enregistrement audio de la séance d'ouverture peut être écouté en cliquant sur le lien suivant : https://scm.oas.org/audios/2022/V-REMDES_0-Inaugural_11-17-2022.mp3

B. Première séance plénière

À l'ouverture de la séance, sur proposition du Chef de la délégation du Chili, soutenu par le Chef de la délégation du Guatemala, M. Francisco Antonio Peña Guaba, Coordonnateur général du Cabinet de la coordination des politiques sociales de la Présidence de la République dominicaine, a été élu par acclamation Président de la Cinquième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social.

En outre, les participants ont décidé de la composition de la Commission de style, comprenant les délégations du Brésil pour le portugais, du Canada pour le français, du Guatemala pour l'espagnol et des États-Unis pour l'anglais. Ils ont approuvé le projet d'ordre du jour de la réunion sans modifications et convenu, concernant l'élaboration des commissions et groupes de travail de la réunion, qu'il ne serait pas nécessaire de désigner des organes subsidiaires en l'absence de travaux parallèles prévus.

De plus, il a été décidé de fixer la date limite de soumission des propositions (17 novembre 2022 à midi) ainsi que la date de fin de la Cinquième Réunion (18 novembre 2022 à 17 h 15) ; enfin, le calendrier de la réunion ministérielle a été approuvé.

Puis, M^{me} l'Ambassadrice Yolande Smith, Présidente du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) et Représentante permanente de la Grenade près l'OEA, est intervenue. Après avoir adressé aux participants quelques mots de bienvenue à la réunion, elle a souligné le rôle du CIDI en sa qualité d'organe directeur du processus ministériel de développement social encouragé par l'OEA, en tant que principal forum en faveur du dialogue politique dans les Amériques. M^{me} Smith a indiqué que la principale mission du Conseil consistait à promouvoir la coopération entre les États membres de l'OEA afin d'appuyer leur développement intégré et, par le biais des réunions ministérielles, de s'efforcer de créer un environnement propice à l'identification des tendances et priorités régionales, l'échange d'expériences et de pratiques prometteuses en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques publiques, la création de possibilités de coopération, ainsi que la mise en place du programme de travail de l'OEA pour les trois prochaines années, en

appui aux États membres, en réaffirmant l'engagement du CIDI en tant que partenaire de la mise en œuvre de la Déclaration politique adoptée lors des REMDES et de son Plan d'action.

Par ailleurs, le Secrétariat technique du processus ministériel de développement social a présenté, par le truchement du Dr Betilde Muñoz-Pogossian, Directrice du Département de l'inclusion sociale (DIS/SADE, OEA), un rapport de suivi de la Quatrième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social (REMDES-IV) énonçant les progrès réalisés dans l'exécution du « Plan d'action de 2019 » et les principaux défis rencontrés pour sa mise en œuvre dans un contexte marqué par la crise découlant de la pandémie de COVID-19. Le Dr Muñoz-Pogossian a indiqué qu'à partir de l'approbation du Plan de travail de la CIDES en avril 2021, les deux Groupes de travail^{2/} actifs avaient organisé des réunions périodiques lors desquelles ils avaient priorisé et élaboré les activités de renforcement des capacités techniques des organismes chargés des politiques sociales dans les Amériques, et ce, grâce aux contributions financières des Gouvernements du Canada et de la République dominicaine respectivement. Le rapport présenté par le Secrétariat technique peut être consulté [ici](#).

Dans le cadre des activités réalisées par la CIDES, le lancement officiel du « Compendium des expériences et des enseignements tirés en matière de mesure de la pauvreté multidimensionnelle dans les Amériques », élaboré par le Groupe de travail 1 de la CIDES avec la collaboration de l'Initiative pour la pauvreté et le développement humain de l'Université d'Oxford (Oxford Poverty and Human Development Initiative - OPHI) et l'appui technique du Département de l'inclusion sociale (DIS/SADE, OEA), a été mené à bien.

Cet exposé a été assuré par M. Hugues Vaillancourt, Directeur général d'Emploi et développement social Canada (EDSC), Vice-président du Groupe de travail 1, et Mme Michelle Muschett, Conseillère principale en politiques publiques au sein de l'OPHI, qui ont partagé l'essentiel du contenu du Compendium ; cette publication inédite rassemble les expériences de quatorze (14) pays des Amériques dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies visant à mesurer et prendre en compte les multiples dimensions de la pauvreté. De plus, les techniciens de l'OPHI ont fourni une adaptation du compendium au contexte régional concernant la situation actuelle de la pauvreté multidimensionnelle et formulé des recommandations d'action susceptibles d'adopter et de renforcer les méthodes de mesure qu'utilisent les gouvernements dans ce domaine.

Lors de son intervention, Mme Muschett a souligné la valeur intrinsèque que cette publication unique de par sa nature représentait pour les décideurs et les concepteurs de politiques publiques, en particulier en raison des méthodes adoptées pour son élaboration collective à partir des

-
2. Groupe de travail 1 « **Mesures de la pauvreté multidimensionnelle et conception de politiques publiques axées sur la garantie du bien-être et la jouissance d'une bonne qualité de vie** » : Présidence, Secrétariat du bien-être, Mexique ; Vice-présidence, Département de l'emploi et du développement social, Canada ; autres membres : Ministères du développement social, Guatemala et Paraguay.
 - Groupe de travail 2 « **Systèmes de protection sociale favorisant le développement social par la réduction de la pauvreté et des inégalités et élargissant la protection sociale selon une approche intégrale** » : Présidence, Cabinet de la coordination des politiques sociales, République dominicaine ; Vice-présidence, Ministère du développement humain et de l'inclusion sociale, Costa Rica ; autres membres : Ministère du développement social du Guatemala, Ministère du développement social du Paraguay, Ministère du développement et de l'inclusion sociale du Pérou, Ministère du développement social de l'Uruguay et Ministère du développement social de l'Argentine.

contributions des pays ayant apporté leurs réflexions et leurs propres expériences. Elle a précisé que c'était la raison pour laquelle cet effort représenterait un exemple pour les autres régions du monde en promouvant l'échange de connaissances et d'enseignements tirés afin de combler les écarts en matière de capacités techniques dans la région et progresser avec efficacité vers l'élimination de la pauvreté. Le compendium est téléchargeable ici en [espagnol](#) et [anglais](#).

L'enregistrement audio de la première séance plénière peut être écouté en cliquant sur le lien suivant : https://scm.oas.org/audios/2022/V-REMDES_1-Plenaria_11-17-2022.mp3

C. Deuxième séance plénière

La deuxième séance plénière a démarré par la présentation du Rapport sur le développement humain 2021/2022, au niveau mondial et régional, élaboré par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), par le truchement de M. Socrates Barinas, Économiste principal au PNUD, et M^{me} Melisa Breton, Responsable du développement humain au PNUD, qui ont remis en contexte la situation socioéconomique actuelle à laquelle sont confrontées les Amériques, en soulignant les principaux défis communs et les possibilités d'action conjointe afin de surmonter la pauvreté et les inégalités après la crise sanitaire.

Puis, les participants ont abordé le thème « **Systèmes de protection sociale dans la région dans le contexte de la pandémie de COVID-19** », lequel s'est articulé autour de cinq (5) sous-thèmes. Le premier sous-thème, « **Protection sociale adaptative et résiliente pour la gestion et l'atténuation des risques face aux situations d'urgence et aux catastrophes socio-environnementales** », a fait l'objet d'un exposé sur l'expérience de la Jamaïque, par le truchement de M^{me} Suzette Morris, Directrice de la sécurité sociale au Ministère jamaïcain du travail et de la sécurité sociale, qui a partagé les stratégies de riposte du Système de sécurité sociale du pays face à la pandémie de COVID-19, dans un contexte de grave atteinte de son économie suite à la diminution importante du tourisme comme composante clé du PIB national. Ce système de protection sociale utilise une approche multisectorielle, multiforme et multidimensionnelle, en s'appuyant sur la participation du Gouvernement jamaïcain, du secteur privé, de la société civile et des partenaires internationaux. M^{me} Morris a expliqué comment son pays avait progressé dans le développement de systèmes de plus en plus adaptatifs et résilients pour accroître l'efficacité des programmes sociaux afin d'affronter et de réduire les risques actuels, en diminuant la vulnérabilité sociale face aux risques à long terme. En outre, elle a identifié certains domaines qu'il est essentiel de continuer à renforcer pour la réussite de cet objectif, tels que les progrès réalisés dans les systèmes d'information sociale, lesquels jouent un rôle capital en termes de prévention et de mise en œuvre et qui permettront de réduire les écarts d'accès aux prestations sociales.

À cet égard, les États membres ont insisté sur le fait que la coordination des politiques de protection sociale et les mesures d'atténuation et d'adaptation aux enjeux sanitaires et environnementaux pouvaient contribuer à réduire les risques auxquels sont majoritairement exposés les groupes de population en situation de vulnérabilité ainsi que les régions touchées, en particulier les Caraïbes.

Le deuxième sous-thème a porté sur la « **Viabilité des systèmes de protection sociale** » et fait l'objet d'interventions de quatre pays qui ont partagé leurs expériences en la matière. Tout d'abord, M^{me} Miranda Lynch-Smith, Sous-secrétaire aux politiques en matière de services sociaux au Ministère de la santé et des services sociaux des États-Unis, est intervenue pour partager trois

approches et lignes d'action mises en œuvre par son pays afin de soutenir le réseau national de protection sociale et d'adapter les modalités d'appui des programmes sociaux aux communautés lors des crises, en soulignant les services de prévention des risques tels que le Programme *Medicaid*, les services de soins aux enfants ainsi que l'aide nutritionnelle visant à réduire la pauvreté et améliorer les résultats en matière d'insertion sociale et de santé.

En ce qui concerne les enseignements tirés, elle a souligné que l'efficacité des services de prévention nécessitait des flux de financement permanents, et non des allocations uniques. Les bénéficiaires et les communautés sont réticents à l'idée de réaliser les investissements nécessaires en l'absence de garantie de financement à long terme. À cet égard, la mesure de l'efficacité des programmes exige des investissements analytiques, technologiques et de recherche afin d'améliorer la collecte des données, la normalisation et la qualité des programmes. Cependant, le suivi et l'évaluation ne sont souvent pas pris en compte et supposent des investissements indépendants des fonds du programme concerné.

Puis, M. Esteban Bernal, Ministre de l'inclusion économique et sociale de l'Équateur, a présenté les progrès et défis en matière de politique socioéconomique dans son pays dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Il a mentionné le renforcement des investissements sociaux auquel l'Équateur a procédé afin de faire face aux nouveaux défis socioéconomiques et donné un aperçu des réponses efficaces qu'a apportées le Gouvernement équatorien, telles que, face à l'accroissement des inégalités économiques entre les hommes et les femmes, la création du projet productif « Impulso Violeta » (Élan violet), le renforcement des crédits de développement humain et des salons dédiés à l'employabilité et aux entreprises, l'identification de la nécessité de renforcer le système de transferts monétaires afin de garantir un seuil minimum aux familles en situation de vulnérabilité pour leur consommation vitale par le biais du coupon « Infancia Futuro » (Enfance porteuse de futur) et des programmes alimentaires, ainsi que la protection des personnes victimes du phénomène de la mobilité humaine résultant du déplacement de populations en raison de la pandémie, grâce à la création de centres de prise en charge temporaire de ces personnes ainsi qu'à la garantie d'une aide humanitaire et psychosociale et d'une assistance juridique, entre autres.

Ensuite, M^{me} Rean Gibson, Analyste de recherche au Ministère de l'autonomisation des personnes et des questions relatives aux personnes âgées de la Barbade, a souligné que la mise en place de systèmes de protection sociale durables nécessitait une transformation radicale des approches appliquées pour pouvoir changer les vies, et ce, en faveur d'approches qui garantissent trois piliers clés de la durabilité : le financement, le développement durable des programmes (par le biais de réseaux de protection capables de réduire efficacement la pauvreté tout en améliorant la qualité de vie et les moyens de subsistance des bénéficiaires) et la capacité d'adaptation et de résilience des systèmes afin de faire face aux événements qui affectent la vie des personnes.

Enfin, les participants ont écouté l'exposé préenregistré de Mme Karina Gould, Ministre de la famille, de l'enfance et du développement social du Canada, qui a indiqué que le fait de disposer de systèmes de protection sociale solides était la clé de la durabilité économique et sociale de nos pays. Le système de protection sociale du Canada comporte une composante de « stabilité », intégrée à son élaboration, laquelle inclut notamment des programmes de sécurité des revenus, des programmes d'assurance sociale ainsi que des aides octroyées aux enfants, aux personnes en âge de travailler et aux retraités. Ce système a pu s'adapter en cas de besoin et, dans l'ensemble, cela s'est traduit par un système durable, d'une part, pour le Gouvernement canadien en termes de financements et, d'autre part, pour les citoyens en termes d'utilité.

Les réflexions menées par les autorités participantes ont pointé la capacité des pays à transformer les crises et catastrophes en possibilités d'élaborer des solutions innovantes et d'améliorer l'efficacité et la viabilité des systèmes de protection sociale, compte tenu que la volonté politique et les financements sont largement apparus comme des facteurs cruciaux pour la réalisation d'une matrice de protection réactive face aux crises. Pour ce faire, il est impératif de progresser dans la mise en place des réformes fiscales et systèmes d'imposition progressive nécessaires, en renforçant les financements multilatéraux et les mesures d'allègement de la dette extérieure.

Pour aborder le troisième sous-thème « **Innovations par l'intégration de nouvelles technologies dans le traitement des problèmes sociaux actuels** », la réunion a bénéficié de la participation de M. Renato Gonzalez Disla, Conseiller en technologies de l'information et la communication (TIC) au Cabinet de la coordination des politiques sociales de la République dominicaine, qui est intervenu en tant qu'expert invité et a partagé l'expérience de son pays en la matière. Il a commencé par dresser un bilan de l'impact de la quatrième révolution industrielle sur la protection sociale, en identifiant plusieurs défis tels que l'accroissement des écarts dans la division des tâches entre les humains et les machines, la création d'un nombre plus faible d'emplois par rapport à ceux qui sont supprimés ainsi que la lente reprise économique après la pandémie de COVID-19. Puis, il a mis l'accent sur les possibilités qu'offre la transformation numérique actuelle pour relever ces défis par le biais de stratégies d'innovation et de création de nouveaux emplois (télétravail, enseignement virtuel, élan à l'économie GIG³ et collaborative). Ainsi, la transformation numérique s'est avérée extrêmement utile pour améliorer la gestion des politiques de protection sociale, en facilitant l'intégration des processus et l'interopérabilité des données concernant l'administration des services et des bénéficiaires.

De plus, il a montré comment l'intégration des progrès technologiques avait renforcé le travail de l'organisme dominicain chargé de la gestion des prestations sociales, en lui permettant d'apporter une réponse rapide aux demandes découlant de la crise de COVID-19, et ce, avec un meilleur accès aux groupes de population particulièrement vulnérables et une identification plus précise de ces groupes.

Pour sa part, M. Giorgio Jackson, Ministre du développement social et de la famille du Chili, a expliqué comment l'« écosystème numérique » actuel constituait un instrument fondamental pour l'élaboration et l'efficacité des politiques sociales, en rationalisant la gestion et en améliorant l'expérience des bénéficiaires. À cet égard, son pays a promulgué en 2019 une loi sur la transformation numérique qui modifie les fondements des processus administratifs. Cette loi, qui se trouve actuellement dans une phase de préparation des institutions en vue de sa mise en œuvre, établit des normes communes pour les plateformes électroniques intégrées et interopérables et la numérisation des processus administratifs par le biais d'un « guichet unique » qui évite les doubles emplois et facilite la coordination intersectorielle, en améliorant la gestion des investissements publics.

-
3. La « *gig economy* » ou l'économie gig désigne une nouvelle forme de génération de revenus hors du principe du travail traditionnel, selon laquelle une personne se charge de réaliser une tâche spécifique et facture ce service de manière indépendante. BID, (2022), disponible au lien suivant : <https://blogs.iadb.org/trabajo/es/gig-economy-el-nuevo-paradigma-para-la-generacion-de-ingresos/> (en espagnol seulement).

Les autorités qui ont participé aux échanges ont montré un vif intérêt pour les expériences partagées en tant que pratiques prometteuses susceptibles d'être reproduites et de s'adapter à chaque contexte national. Elles ont rendu compte des impacts de la récente crise sanitaire sur les modes de gestion des gouvernements concernant leurs politiques de protection sociale, poussant ces derniers à utiliser les technologies numériques afin de rationaliser les processus d'accès aux prestations et faciliter le croisement d'informations entre les institutions publiques pour favoriser la prise de décisions appropriées. Cependant, il est nécessaire de prendre en considération les fractures numériques qui existent dans notre région afin de pouvoir tirer parti du potentiel des TIC, l'objectif étant d'accélérer le progrès humain et de construire un avenir inclusif sur le plan numérique.

Puis, les participants ont examiné le quatrième sous-thème « **Perspectives sur le revenu de base universel : opportunités et défis de mise en œuvre** », lequel a fait l'objet de la participation de M. Joachim Henry, Ministre saint-lucien de l'équité, de la justice sociale et de l'autonomisation. Il a expliqué comment son pays avait progressé dans la mise à jour de la Politique nationale de protection sociale, et ce, malgré les défis et l'insuffisance des ressources disponibles, vers un système capable de s'adapter aux nombreux chocs environnementaux, sanitaires et économiques. Il a précisé que ce système s'accompagnait de protocoles clairement établis, d'accords de mise en œuvre et de processus institutionnalisés qui allaient au-delà des réponses ad hoc. De plus, il a indiqué comment les mesures d'aide financière fournies par le biais des transferts monétaires en faveur de la population avaient permis de lui garantir un seuil minimum de protection sociale, étant entendu que l'aide d'urgence inconditionnelle est un moyen urgent, équitable et réalisable d'éviter un plus grand appauvrissement dû à la pandémie.

À cet égard, il existe des accords selon lesquels les dispositifs des politiques de transferts monétaires n'enrayent pas les récessions économiques des pays ni ne remplacent les systèmes de protection sociale. Cependant, ils ont la capacité d'atténuer les effets immédiats les plus graves des crises et catastrophes.

Pour aborder le cinquième sous-thème « **Politiques tenant compte de la migration internationale en tant que partie intégrante des systèmes de protection sociale : approche préventive de la migration irrégulière et possibilités de réintégration sociale des migrants de retour au pays** », M. Tim Howe, Spécialiste régional principal de la protection et de l'aide aux migrants à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a présenté par le biais d'une vidéo préenregistrée les « Lignes directrices régionales pour l'inclusion sociale des survivants de la traite des personnes dans les Amériques », élaborées par le Département de l'inclusion sociale de l'OEA et l'OIM, qui serviront de guide d'orientation, non contraignant, pour les mesures et domaines d'intervention dont il faut tenir compte lors de la planification et de la mise en œuvre des stratégies pour faciliter l'inclusion sociale des survivants de la traite des personnes et leur participation active aux communautés au sein desquelles ils résident. Par le biais de la déclaration politique approuvée lors de la présente réunion, les États membres de l'OEA prennent note des lignes directrices énoncées et s'engagent, au moyen du Plan d'action de la République dominicaine 2022, à créer des instances chargées de leur diffusion et de leur socialisation.

À cet égard, la délégation du Brésil a souligné que la politique de protection sociale de son pays ne se limitait pas aux citoyens brésiliens. L'« Opération Accueil » (Operação Acolhida), qui vise à garantir une aide humanitaire aux migrants et réfugiés du Venezuela, en est un exemple. La délégation du Guatemala a souligné l'engagement de son pays face à la responsabilité partagée qu'implique la prise en charge des migrants en mettant en avant le « Programme national d'éducation

alternative (PRONEA) », lequel vise à faciliter les processus d'accréditation et de certification des études réalisées à l'étranger et/ou des compétences professionnelles acquises. Ce dispositif s'adresse à la population en général avec un accent mis sur les personnes migrantes ou de retour dans le pays.

Pour sa part, la représentante du Panama a souligné la situation complexe à laquelle était confronté son pays en raison des importants flux migratoires vers le territoire panaméen ces dernières années. Elle a précisé que le Panama se trouvait sur l'une des voies de migration les plus dangereuses au monde et insisté sur la nécessité de renforcer la coopération internationale dans une perspective de responsabilité partagée et de respect des droits humains.

Ensuite, les participants ont examiné le thème « **Marché du travail et protection sociale : inclusion productive en matière d'emploi et promotion du travail formel, en tant que stratégies de réduction des inégalités et d'élimination de la pauvreté, en mettant l'accent sur l'accès à la sécurité sociale** », lequel a fait l'objet de deux exposés liminaires, l'un par M. Ariel Pino, Spécialiste de la protection sociale et de la santé et sécurité au travail au sein de l'Organisation internationale du travail (OIT), et, le second par M^{me} Gina Magnolia Riaño Baron, Secrétaire générale de l'Organisation ibéro-américaine de sécurité sociale (OISS).

Pour sa part, M. Pino a présenté la protection sociale comme le moteur de la progression du secteur formel dans un contexte régional marqué par l'emploi informel, la pauvreté et les inégalités de revenus. La reprise partielle du taux d'emploi suite à la crise de COVID-19 a été induite par l'augmentation de l'emploi informel. Face à ce phénomène, l'OIT recommande aux États d'élargir la couverture de protection sociale afin d'encourager la progression du secteur formel, en promouvant le travail décent comme mécanisme essentiel pour progresser vers une justice sociale accrue. Pour ce faire, des mesures concrètes que les États pourraient adopter ont été proposées, telles que la création d'impôts adaptés à la capacité contributive des travailleurs, la simplification des procédures administratives et l'organisation du secteur informel grâce à une représentation adéquate pour faire pression sur les autorités publiques et interagir avec elles, entre autres.

La représentante de l'OISS a convenu que le renforcement des systèmes de protection sociale dans le cadre de la reprise post-pandémie constituait un axe fondamental pour un nouveau pacte social centré sur le bien-être de la population dans tous les domaines. De plus, elle a reconnu l'importance de l'élaboration d'un nouveau modèle de sécurité sociale fondé sur l'universalité des droits, l'adéquation des prestations et la viabilité des systèmes ainsi que de la mise en place d'un cadre de travail et de politiques publiques tenant compte des nouvelles dynamiques de l'emploi et garantissant les conditions adéquates de protection. À cet égard, elle a déclaré que la diminution durable de l'emploi informel passait nécessairement par l'adoption de politiques économiques visant à promouvoir la croissance économique, ce qui supposait de transformer la structure de production en investissant dans les connaissances, les nouvelles technologies et la qualification des travailleurs.

Ensuite, Mme Vindhya Persaud, Ministre des services sociaux et de la sécurité sociale du Guyana, a partagé des pratiques prometteuses mises en œuvre dans son pays dans l'optique de renforcer son système de protection sociale et souligné les résultats obtenus par les programmes d'insertion professionnelle productive et de promotion de l'emploi formel. Ces programmes, d'une portée universelle, portent principalement sur les populations les plus vulnérables, y compris les personnes appartenant à des communautés très isolées à l'intérieur du pays. Ils fournissent l'accès gratuit à un large éventail de possibilités de formation technique, professionnelle et certifiante ainsi que d'aide à la création d'entreprises, élaborées spécialement pour les créneaux commerciaux

identifiés au Guayana. Il convient de souligner les efforts déployés par le pays pour répondre aux besoins particuliers des femmes ayant de faibles revenus, ainsi qu'aux survivantes de violences domestiques, qui sont principalement concernées par l'emploi informel.

M^{me} l'Ambassadrice Maria Roquebert Leon, Représentante permanente du Panama près l'OEA, a fait part de l'expérience du Ministère du développement social de son pays dans la mise en œuvre de programmes de protection sociale liés à l'inclusion productive. À cet égard, elle a souligné le programme « Cohésion sociale » dans le cadre de la stratégie globale du Ministère en faveur de l'élimination de la pauvreté, dont l'objectif vise à améliorer la capacité productive de la population vivant sur les territoires autochtones afin d'accroître leur production agricole et la génération de revenus, en favorisant leur sécurité alimentaire et nutritionnelle. Selon la récente évaluation de l'impact du programme, le niveau de satisfaction des bénéficiaires est élevé (supérieur à 96 %). Ces derniers ont pu notamment avoir accès à des organismes de formation en fonction de leurs besoins, adopter les nouvelles technologies pour accroître le rendement de la production et élargir leurs réseaux commerciaux.

En ce qui concerne ce thème, M^{me} Cielo Rusinque, Directrice du Département de la prospérité sociale de la Colombie, a déclaré que le nouveau Gouvernement colombien œuvrait actuellement en faveur d'une nouvelle approche des politiques publiques destinées à éliminer la pauvreté, éradiquer la faim et atteindre une « paix totale » en établissant des partenariats stratégiques entre les pouvoirs publics et les organismes sociaux dans un environnement marqué par les inégalités historiques et les nouveaux risques tels que la pandémie et le changement climatique. À cet égard, elle a souligné les efforts déployés pour répondre aux besoins de certaines catégories de population particulièrement vulnérables telles que les jeunes, les personnes âgées et les femmes ayant de faibles revenus. Face à cette situation, des transferts monétaires ont été réalisés en faveur des femmes chefs de famille en reconnaissance de leur travail et de leur contribution au secteur des services à la personne.

Afin d'échanger sur le thème suivant de la réunion « **Avancer vers des sociétés solidaires : défis et enseignements tirés des systèmes intégrés de soins dans la région** », les participants ont d'abord écouté l'exposé de Mme Beatriz Piñeres, Spécialiste de l'autonomisation économique au sein de la Commission interaméricaine des femmes (CIM). Après avoir mené un processus analytique et consultatif, la CIM a lancé la « loi-type interaméricaine sur les soins » comme outil visant à reconnaître les soins en tant que droit et donc la nécessité de les réglementer ; à reconnaître, réduire et redistribuer la charge des soins ; et à garantir universellement l'accès aux soins et le droit d'en jouir. La création de cet instrument juridique s'explique par le constat que les outils réglementaires de la région sont insuffisants pour répondre pleinement aux besoins réels des femmes. De plus, la CIM a élaboré un « Guide de mise en œuvre de la loi-type interaméricaine sur les soins », lequel sert de référence pour les pays qui initient un processus réglementaire dans ce domaine. Ce guide établit les bases minimales concernant les ajustements réglementaires et politiques que nécessite un tel processus.

Les participants ont ensuite écouté l'exposé de M. José Carlos Cardona Erazo, Secrétaire d'État au Bureau du développement social (SEDESOL) de la République du Honduras, qui a fait part de l'expérience du système de protection sociale de son pays et des défis rencontrés pour intégrer l'approche des soins dans la nouvelle architecture institutionnelle sur laquelle travaille actuellement le SEDESOL, vers une loi générale de l'État sur les soins.

Enfin, ils ont écouté l'exposé de M. Nicolas Scarela, Secrétaire national aux soins et au handicap au Ministère du développement social de l'Uruguay, a partagé, par le biais d'une vidéo préenregistrée, certaines réflexions sur le processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation du système national intégré des soins comme expérience pionnière dans la région. Il a déclaré que l'efficacité et la progressivité de ce système, depuis sa création en 2015, s'expliquaient par plusieurs éléments clés : d'abord, il a été créé par le biais d'un processus collectif, avec la participation du Gouvernement uruguayen, de la société civile, du secteur privé et du monde universitaire, dans le cadre duquel les perspectives et contributions de chaque secteur ont été prises en compte et les voies formelles concernant leur participation active aux décisions ont été stipulées ; parmi les autres aspects fondamentaux, il convient de citer la caractéristique d'« intégralité » du système national, lequel englobe toutes les personnes tout au long de leur vie et inclut des prestations en faveur de celles qui nécessitent des soins et celles qui les prodiguent, et ; enfin, le système met l'accent sur la priorité de reconnaître les soins comme un droit protégé par la loi, ce qui exige un suivi et une évaluation continus ainsi qu'une allocation budgétaire conforme aux objectifs de progressivité et d'universalité qu'il prévoit.

Lors des échanges, les délégations qui sont intervenues ont convenu que le fait d'investir dans les soins et de promouvoir la coresponsabilité de l'État, de la famille, du marché et de la communauté impliquait une avancée importante vers l'égalité des sexes et dynamisait parallèlement l'activité économique, en créant des emplois formels et professionnels de qualité et en contribuant à la transformation des rôles traditionnels dévolus aux hommes et aux femmes.

L'enregistrement audio de la deuxième séance plénière peut être écouté en cliquant sur le lien suivant : https://scm.oas.org/audios/2022/V-REMDES_2-Plenaria_11-17-2022.mp3

D. Troisième séance plénière

Cette séance plénière a principalement porté sur le thème « Renforcement de la coopération internationale et régionale en tant que clé de la promotion de l'équité et de la viabilité des systèmes de protection sociale ». À cet égard, M. Van Elder Espinal, Directeur technique du Cabinet de la coordination des politiques sociales de la République dominicaine, a présenté le « Projet de Plan d'action de la République dominicaine comme possibilité de renforcer la coopération régionale », en incitant les États membres, les Observateurs permanents et les invités spéciaux à participer activement à la mise en œuvre des objectifs proposés dans ce plan et à contribuer, dans la mesure de leurs possibilités, au Fonds spécifique de contributions volontaires afin de garantir la disponibilité des ressources nécessaires à son exécution effective.

Puis, M. Espinal a ouvert un dialogue avec les organismes internationaux sur le thème « Possibilités de coopération et synergies entre les organismes régionaux en vue du renforcement des systèmes de protection sociale », lequel a bénéficié des précieuses interventions de représentants d'entités internationales qui s'avèrent des partenaires stratégiques pour le programme de développement social que lance l'OEA. Il convient de citer M^{me} Michelle Muschett, représentante de l'*Oxford Poverty and Human Development Initiative* (OPHI) ; M. Xavier Hernandez, représentant du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et M. Pablo Bartol, représentant de la *Caribbean Community* ou Communauté des Caraïbes (CARICOM). Lors de leur exposé, ces intervenants ont fait part du travail que fournissent leurs organismes respectifs en appui aux institutions de développement social des Amériques et évalué les possibles stratégies d'action commune dans l'exécution effective du Plan d'action adopté lors de la présente réunion.

L'enregistrement audio de la troisième séance plénière peut être écouté en cliquant sur le lien suivant : https://scm.oas.org/audios/2022/V-REMDES_3-Plenaria_11-18-2022.mp3

E. Quatrième séance plénière

Le premier point de l'ordre du jour de cette séance a porté sur l'élection du bureau de la Commission interaméricaine de développement social (CIDES) pour le cycle 2022-2025. Suite à leur candidature, ont été élus par acclamation le Ministre chilien du développement social en tant que Président de la CIDES, le Ministre paraguayen du développement social en tant que Premier Vice-président de la CIDES et le Coordonnateur général du Cabinet de la coordination des politiques sociales de la République dominicaine en tant que Second Vice-président de la CIDES pour la période allant de la Cinquième REMDES à la prochaine réunion ministérielle de développement social en 2025.

En sa qualité de Président de la CIDES, le Ministre chilien du développement social est intervenu en soulignant que le Gouvernement du Chili relevait cet important défi avec enthousiasme. Il a également souligné que ce dernier s'était engagé à encourager les actions permettant de faire face aux grands enjeux communs dans les Amériques en adoptant une approche fondée sur l'égalité des sexes et les droits humains et avait accordé, en plus de traiter ce problème, une place centrale à la crise climatique et écologique, provoquée principalement par les secteurs générant des revenus élevés mais dont les conséquences sont essentiellement subies par la grande majorité de personnes à faibles revenus. Enfin, il a expliqué que le Gouvernement du Chili devait faire face à des défis de plus en plus complexes compte tenu que la région était la plus inégalitaire au monde, mais qu'il restait convaincu que la coordination entre les pays et l'élan collectif étaient la clé pour changer cette réalité et progresser vers le bien-être des populations du continent américain dans tous les secteurs sans négliger personne. Par ailleurs, le délégué du Paraguay a remercié pour la confiance accordée à son pays pour assurer la vice-présidence de la Commission et renouvelé son engagement d'œuvrer activement en faveur de la lutte contre la pauvreté et les inégalités en tant que problématique centrale du développement régional.

Puis, afin de préciser les tâches convenues dans le Plan d'action de la République dominicaine 2022 et d'appliquer les normes réglementaires en vigueur, les participants à la réunion ont approuvé la mise en place formelle des groupes de travail de la CIDES. Le Plan d'action prévoit trois groupes de travail pour la mise en œuvre des priorités de développement social définies dans la Déclaration adoptée. Ces groupes sont les suivants : Groupe de travail 1 sur le thème « Mesures de la pauvreté multidimensionnelle et conception de politiques publiques axées sur la garantie du bien-être et la jouissance d'une bonne qualité de vie » ; Groupe de travail 2 sur le thème « Systèmes de protection sociale favorisant le développement social par la réduction de la pauvreté et des inégalités et élargissant la protection sociale selon une approche intégrale » ; et, Groupe de travail 3 sur le thème « Alliances, financement et renforcement de la coopération et de l'assistance technique continentale par le biais du Réseau interaméricain de protection sociale (RIPSO) ».

En ce qui concerne les bureaux qui dirigeront les groupes de travail, plusieurs États membres envisagent de postuler aux postes proposés au sein de ces trois groupes mais ils ne sont pas suffisamment nombreux pour combler tous les postes vacants qui permettraient de procéder à l'élection des titulaires lors de la REMDES-V ; c'est la raison pour laquelle, conformément au Règlement des Commissions interaméricaines du CIDI, la CIDES élira le bureau des trois groupes de

travail dans les meilleurs délais. Une fois cette décision prise, les participants à la réunion ont procédé à l'ajustement du Plan d'action en éliminant, à la page 8 de la version espagnole, la section 5 relative au fonctionnement des groupes de travail, où il est question de l'élection de leurs bureaux.

Par ailleurs, il a été décidé d'accepter l'offre du Gouvernement du Mexique d'accueillir la Sixième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social (REMDES-VI) en 2025. Le CIDI procédera donc à la convocation officielle de la Sixième Réunion une fois que la date et le lieu exacts auront été définis. À cet égard, le Président de la Cinquième Réunion a remercié le Gouvernement du Mexique, en proposant son aide pour la préparation de la prochaine réunion ministérielle et en lui souhaitant la bienvenue en tant que membre de la troïka du processus sectoriel de développement social dans le cadre du CIDI. Pour sa part, l'Ambassadeur du Mexique près la République dominicaine a souligné le rôle central que jouait l'OEA en faveur de la région et précisé qu'elle devait continuer à favoriser les espaces de dialogue au sein desquels, par le biais des REMDES, les États soient en mesure de prioriser les thèmes nécessitant d'être débattus de manière multilatérale et de trouver des solutions communes face aux nouveaux défis qui touchent les peuples du continent américain, et ce, en poursuivant le travail coordonné en vue de la REMDES-VI que le Gouvernement du Mexique s'engage à accueillir avec enthousiasme.

Poursuivant avec le second point de l'ordre du jour de cette séance plénière, les participants ont examiné et approuvé la « Déclaration interaméricaine des priorités en matière de développement social » (CIDI/REMDES/DEC. 1/22), négociée préalablement par le biais de neuf (9) réunions informelles et une réunion préparatoire formelle. À cet égard, les représentants des délégations du Paraguay et du Guatemala ont demandé d'inclure dans la Déclaration une note de bas de page où ils exprimeraient leur désaccord concernant la mention « les femmes et les filles dans toute leur diversité ». Le Secrétariat technique a pris note de la demande des deux délégations, puis a inclus le contenu de la note de bas de page élaboré par le Guatemala, la formulation proposée par le Paraguay étant en suspens.

De plus, ils ont examiné et approuvé par acclamation le « Plan d'action de la République dominicaine 2022 » (CIDI/REMDES/doc.7/22 rev. 1); tenant compte de la Déclaration préalablement adoptée, tel que le prévoit le cycle triennal sectoriel du CIDI, le bureau de la CIDES et la troïka se réuniront au cours des trois prochains mois pour élaborer le projet de Plan de travail de la CIDES qui, fondé sur le Plan d'action de la République dominicaine, sera exécuté ces trois prochaines années.

Pour conclure la quatrième séance plénière, le Ministre du développement social et de la famille du Chili a proposé le projet de résolution intitulé « Vote de remerciement au peuple et au Gouvernement de la République dominicaine » (CIDI/REMDES/RES. 1/22), approuvé ultérieurement par acclamation; reconnaissant que l'hospitalité du peuple et du Gouvernement dominicains a rendu possible, par le biais du Président, du Coordonnateur général du Cabinet de la coordination des politiques sociales et de tous les membres du personnel, la tenue de la Cinquième REMDES à Saint-Domingue, dans le cadre de laquelle les délégations ont eu la possibilité d'entamer un dialogue fructueux et productif afin de poursuivre les efforts pour améliorer la portée et l'efficacité des mesures d'atténuation de la pauvreté et de promotion du bien-être des personnes.

L'enregistrement audio de la quatrième séance plénière peut être écouté en cliquant sur le lien suivant : https://scm.oas.org/audios/2022/V-REMDES_4-Plenaria-Clausura_11-18-2022.mp3

F. Séance de clôture

Les délibérations de la Cinquième REMDES étant terminées, M. l'Ambassadeur Nestor Mendez, Secrétaire général adjoint de l'OEA, s'est félicité des accords conclus et des accomplissements réalisés, sur lesquels s'est achevée la Cinquième REMDES. Il a remercié en particulier le Gouvernement de la République dominicaine, M. le Coordonnateur Peña Guaba et son équipe ainsi que la Mission permanente de la République dominicaine près l'OEA d'avoir dirigé avec compétence et professionnalisme les travaux de préparation de cette réunion ministérielle, sans oublier tous les ministres et hauts fonctionnaires présents.

À cet égard, il a reconnu que la réunion ministérielle constituait un exemple du pouvoir de l'OEA, en tant qu'entité interaméricaine unique dotée d'une structure et d'une stratégie auxquelles participe la vaste majorité des États de la région, et en coordination avec d'autres institutions, d'apporter des contributions importantes pour faire progresser le développement social dans le continent américain, ainsi qu'un exemple concret du rôle essentiel que joue l'Organisation en favorisant les espaces de dialogue pour l'atteinte de consensus régionaux et la promotion de la coopération technique entre les pays. Il a réaffirmé l'engagement de l'OEA de continuer à soutenir, par le biais du Secrétariat à l'accès aux droits et à l'équité et du Département de l'inclusion sociale, les efforts déployés par les organismes chargés des politiques publiques dans le continent américain, en contribuant à la mise en œuvre des axes de travail du Plan d'action afin qu'ils puissent se traduire par l'amélioration concrète de la qualité de vie des personnes.

Pour sa part, M. Francisco Antonio Peña Guaba, Coordonnateur général du Cabinet de la coordination des politiques sociales de la République dominicaine, en sa qualité de Président de la Cinquième REMDES, a remercié les participants, les intervenants et les États membres pour leur participation active et exprimé la satisfaction de son pays concernant les résultats obtenus. Il a également remercié les délégations pour leur esprit de coopération et d'engagement ainsi que les fonctionnaires du Secrétariat technique de l'OEA pour leur soutien et leurs conseils à l'équipe locale. Puis, il a prononcé la clôture de la réunion.

L'enregistrement audio de la séance de clôture peut être écouté en cliquant sur le lien suivant : https://scm.oas.org/audios/2022/V-REMDES_4-Plenaria-Clausura_11-18-2022.mp3

La liste des documents finaux de la réunion peut être consultée en cliquant sur le lien suivant : [CIDI/REMDES/doc.11/22](https://cidi.remdes/doc.11/22).

IV. CONCLUSION

La Cinquième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social de l'OEA a bénéficié d'une participation largement représentative de toutes les régions des Amériques avec la présence des délégués d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et du Sud ainsi que des Caraïbes.

Les résultats attendus de la réunion ministérielle ont été atteints avec succès dans la mesure où ont été abordés les thèmes cruciaux pour la région qui exigent une action collective, tels que la nécessité d'améliorer les outils techniques afin de mieux comprendre comment mesurer les nombreuses dimensions de la pauvreté et, surtout, comment utiliser les résultats de ces mesures pour élaborer des politiques publiques plus efficaces en matière d'élimination de la pauvreté, et ce, grâce

au lancement du « Compendium des expériences et des enseignements tirés en matière de mesure de la pauvreté multidimensionnelle dans les Amériques » élaboré par le Groupe de travail 1 de la CIDES et l'OPHI.

De plus, les participants ont partagé leurs expériences en matière de gestion, d'évaluation et d'adaptabilité des systèmes de protection sociale dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Ils ont aussi fait part des stratégies adoptées pour coordonner efficacement le marché du travail et la sécurité sociale. Pour la première fois, le lien avec les soins aux personnes comme axe des politiques sociales et la progression dans l'élaboration de systèmes intégrés de soins dans la région a été inclus parmi les thèmes centraux du dialogue ministériel.

En outre, deux résultats fondamentaux ont été obtenus pour le processus ministériel de développement social de l'OEA, telle l'approbation de la « Déclaration interaméricaine des priorités en matière de développement social » et du « Plan d'action de la République dominicaine 2022 » qui orienteront les travaux de la CIDES, par le biais de ses neuf nouveaux bureaux élus, au cours des trois prochaines années, jusqu'à la tenue de la Sixième REMDES au Mexique.

Une autre réalisation importante de la réunion a été la présentation des « Lignes directrices régionales pour l'inclusion sociale des survivants de la traite des personnes dans les Amériques », un document élaboré conjointement par l'OEA et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), qui servira de guide d'orientation, non contraignant, pour les mesures et domaines d'intervention dont il faut tenir compte lors de la planification et de la mise en œuvre des stratégies pour faciliter l'inclusion sociale des survivants de la traite des personnes et leur participation active aux communautés au sein desquelles ils résident.

Par ailleurs, la Cinquième REMDES a fourni un espace de rencontre présentielle où se sont réunis les hauts fonctionnaires de la région chargés du développement, dont plusieurs ont été élus récemment, ainsi que les représentants des organismes internationaux qui ont profité de cette occasion pour renforcer les partenariats de coopération qui continueront de favoriser le relèvement solidaire, durable et résilient des pays du continent américain.

Il convient de souligner qu'une des différences entre ces échanges en matière de développement social et ceux proposés par les organismes internationaux intervenant dans ce domaine a trait à la place centrale qu'occupe le dialogue entre les décideurs des politiques publiques des États membres de l'OEA.